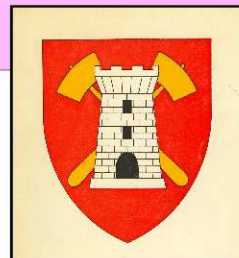


MAILLY LE CHÂTEAU

Le bulletin

Numéro 16

décembre 2008



Le mot du Maire

En ces moments difficiles, Les mois prochains risquent d'être délicats pour certains d'entre nous. Essayons d'être chaleureux et attentifs envers nos voisins en cette période de fêtes.

Les employés communaux, les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter leurs vœux les plus sincères pour 2009

Edito :

Ce petit bulletin va clore l'année 2008 et tout ce que celle-ci a pu nous apporter dans différents domaines.

La nouvelle équipe municipale s'est engagée pour le service de tous avec la meilleure volonté possible.

Je vous souhaite une très bonne année 2009 en espérant voir réaliser l'ensemble des projets qui nous concernent, qu'ils soient individuels ou collectifs...Et n'oubliez pas, ce journal est le vôtre.

Claude PAUTOT

Bernard NOEL



Sommaire :

Informations municipales	P2
Décharge et terrain de loisirs	P3
Manifestations	P4
Agence postale	P5/6
Bois du Parc	encart

Nouvelles de la commune :

Chapelle du cimetière :

La notification officielle de la subvention de la DRAC est enfin arrivée

La convention avec le diocèse est signée pour l'avance de la TVA

La fondation du Patrimoine nous octroie une subvention de 9792 €



Chemin des Vignes Poupins

L'extension de la canalisation est réalisée.

L'entreprise BOUJEAT débutera ses travaux dès que les conditions atmosphériques le permettront



Agents municipaux :

Suite au départ pour congé parental d'un employé communal, un agent contactuel a été embauché pour 6 mois renouvelables.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 décembre 2008 au 4 janvier 2009 inclus.

*Pour les **retardataires**, une permanence pour l'inscription sur les listes électorales aura lieu le 31 décembre de 11h à 12h en Mairie. Cette permanence s'ajoute aux possibilités d'inscriptions qui ont lieu pendant les heures d'ouverture du secrétariat de la mairie avant le 26 décembre.*

Maison "Poulain" :

Les travaux avancent à grands pas. Les entreprises travaillent pour réhabiliter des logements locatifs dans le cadre de l'opération "cœur de village"



La campagne d'élagage par les employés communaux est presque terminée

A propos de l'ancienne décharge..

Vous savez que depuis quelques années notre décharge est fermée au public et réservée exceptionnellement, pour les gravats, aux entreprises qui doivent en faire la demande. Cette situation nous a été imposée par le simple bon sens : la vie moderne génère de plus en plus de déchets multiples et variés et l'espace commence à manquer de même que les conditions sanitaires indispensables. C'est pourquoi la déchetterie communautaire a été créée. Une étude est en cours pour réhabiliter certaines décharges afin de pouvoir mettre à la disposition des habitants de la Communauté de communes un lieu organisé et géré conforme à l'accueil de déchets spécifiques (gravats, pierres...).

En attendant la mise en place de cette structure, toute démarche individuelle " sauvage" participe à la dégradation de notre environnement et va à contresens d'une attitude citoyenne.

Renseignez vous en mairie pour étudier les différentes possibilités.



TERRAIN DE LOISIRS : quelques nouvelles

Après discussions avec le représentant de VNF,une convention a été signée entre la commune et VNF pour la remise en état de la pelouse.

- le 1er et le 2 décembre : une première intervention a été réalisée (enlèvement de pierres, ferraille, bois et nivellement du terrain.)
- les travaux de mise en place d'une barrière et la plantation d'une haie le long de la "passe à poissons" seront réalisés au début de l'année 2009;



- Un projet d'accès rationnel est à l'étude.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

8: Assemblée Générale Joie de Vivre

9 ou 10: Assemblée Générale escalade

17: Assemblée Générale Bougarel

21: Galette Gymnastique

23: Assemblée Générale Village de la Gaieté

30: Assemblée Générale ASCMC



FEVRIER

7: Assemblée Générale Amicale des Pompiers

MARS

28 : Repas des chasseurs

AVRIL

23 : Voyage Joie de Vivre

MAI

2 : Expo-vente Couture

8 : Commémoration Armistice

23-24 : Village de la Gaieté

JUIN

1er : Vide-greniers

Expo guides de Pays " les pigeonniers de l'Yonne "

14 : 7ème édition Course pedestre- ASCMC Endurance

16 : Buffet piscine

(la suite dans la prochaine édition)

***Communication de Monsieur DEREIMS, Directeur du
Secteur de la Poste de Chablis au sujet de la future agence
postale.***

Depuis plusieurs mois, LA POSTE signe des partenariats avec les communes afin de pouvoir assurer des services postaux auprès des habitants des petites communes.

Quatre partenariats ont été signés au niveau de la Communauté des communes entre cure et yonne en novembre 2006 (ACCOLAY, CRAVANT, ARCY SUR CURE et MAILLY LA VILLE)

La CCECY ne souhaite pas voir diminuer les services auprès de la population sur son territoire. C'est pour cette raison que la commune adhère à la nouvelle politique de LA POSTE, en acceptant la convention de mise en place d'une AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE.

En tant que Directeur du secteur de LA POSTE de Chablis, je remercie Madame le Maire et son conseil municipal pour cette décision.(x)

Je gère 19 sites, dont 15 en partenariat avec les communes ou des commerçants.

Je sais que cela occasionne des changements d'habitudes pour les clients de LA POSTE ; je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Toutes les opérations simples peuvent être effectuées dans ces agences,

Affranchissements postaux, retraits limités à 300 € ou 600 € pour un couple, achat de prêt à poster etc...

LES OBLIGATIONS :

Il faut présenter une pièce d'identité pour chaque retrait ou émission de mandat.

Les avoirs ne peuvent plus être indiqués immédiatement

(confidentialité oblige)

(suite page suivante)

.....
(x) note de la municipalité : nous rappelons que c'est contraints et forcés que nous avons du nous résoudre à adhérer (voir bulletins)

P 6

AGENCE POSTALE (suite de la communication de Mr Dereims)

Je suis conscient que cela va apporter quelques changements dans les organisations de chacun. Je souhaite vous accueillir en compagnie de Madame le Maire de Mailly le Château et Mélanie (conseillère financière du secteur) afin de répondre à vos interrogations.

LE JEUDI 8 JANVIER 2009 DE 9H00 A 11H30

Pour la mise en place de cette nouvelle organisation, il faut procéder à des installations informatiques, mobiliers, internet, stocks, comptables, etc...

L'AGENCE POSTALE SERA FERMEE DU 2 JANVIER 2009 AU 5 JANVIER 2009.

OUVERTURE LE 6 JANVIER AUX HEURES HABITUELLES.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

Je vous demande de bien accueillir ANNE pour cette nouvelle fonction. Elle sera aussi formée pour répondre aux soucis de CAF, ANPE, CONSEIL GENERAL ...

La mise en place d'un matériel informatique, d'une photocopieuse, du WI-FI est prévue sur ce site pour répondre au mieux aux demandes des habitants de Mailly le Château.(x)

Christian DEREIMS

Directeur du secteur Chablis, Vermenton, Noyers et l'Isle sur serein

(x) dans le cadre du "Relai ServicesPublics"